

Microfinance et organisations paysannes

BIM n° 67 - 25 avril 2000
Geneviève NGUYEN

| *Microfinance/finance rurale et organisations paysannes (OP) : quels liens ?*

Le bulletin d'info présente un certain nombre d'interrogations, plus qu'il n'offre d'informations, sur le thème « microfinance et organisations paysannes ». Cette question n'est pas nouvelle, mais elle revient aujourd'hui (elle figure notamment à l'ordre du jour des discussions du groupe de travail organisé par Inter'réseaux sur le financement de l'agriculture), sous de nouveaux éclairages :

- > Dans le contexte de désengagement des Etats, quelles institutions peuvent prendre le relais des organismes étatiques d'encadrement de la production agricole ? Les organisations paysannes ?
- > Les OP peuvent-elles tout assurer, de l'approvisionnement en intrants agricoles, à la commercialisation des productions, en passant par l'offre de crédits agricoles ? Le débat à ce sujet est loin d'être tranché.
- > Toujours dans un contexte de désengagement des Etats et de libéralisation des économies, les OP ont elles-mêmes des besoins d'appui et de services importants (formation, crédit...). Qui va les financer ? Comment ?
- > Puis, les systèmes mutualistes et coopératifs d'épargne et de crédit sont eux-mêmes des formes particulières d'OP. Beaucoup connaissent actuellement dans leur phase de croissance et d'institutionnalisation des problèmes de gouvernance. Quelles solutions ? quels appuis ?

Ces questions ne sont que quelques exemples d'une longue liste, qui montre bien les liens étroits entre finance rurale et OP. Pour démarrer une réflexion sur ces problématiques et essayer d'y apporter quelques éléments de réponse, il serait sans doute important, dans un premier temps, de définir ce que l'on appelle par « organisation paysanne », puis d'éclaircir les liens entre OP et finance rurale.

Sous le terme d'OP, on trouve beaucoup de choses... trop ? d'où nombreuses confusions et débats parfois non justifiés ? On trouve en vrac : des organisations professionnelles agricoles, des groupements de commercialisation, des coopératives de production, des associations traditionnelles villageoises d'entraide, des groupements de promotion féminine, des groupements d'intérêt économiques, des mutuelles d'épargne et de crédit, des caisses villageoises d'épargne et de crédit autogérées, des banques de céréales... Différentes personnes ont essayé de regrouper toutes ces formes d'OP en parlant d'initiatives collectives plus ou moins indigènes au milieu, appropriées... Mais là aussi, la définition reste trop générale pour être réellement opéra-

tionnelle. Une manière de mieux cerner les OP et d'en tirer une typologie opérationnelle serait peut-être de les définir en fonction de leur histoire, de leur organisation, des règles de fonctionnement et de gouvernance, et des services que chacune apporte à ses membres. Cette typologie permettrait aussi de mieux caractériser les liens entre OP et finance rurale.

Inter'réseaux (<http://www.inter-reseaux.org/>) a organisé il y a quelques années un groupe de travail sur « l'Etat et les organisations paysannes ». Un document coordonné par D. Diagne et D. Pesche, et intitulé « Les organisations paysannes et rurales », a été publié en mars 95, faisant la synthèse des résultats de ce groupe de travail. Ce document qui est téléchargeable, en français, à partir du site Internet d'Inter'réseaux, recense plusieurs manières de caractériser les différentes OP :

- > un premier classement selon leur origine (mouvance étatique, para-étatique, ou initiative privée), leur ancrage par rapport aux groupes sociaux, les objectifs, la taille et la composition des membres, mes activités, et l'utilisation des revenus ;
- > d'autres classements selon le statut ou encore le niveau de professionnalisation.

Là encore, nous voyons que les critères de classement sont nombreux et qu'on peut aboutir à différents typologies selon les critères choisis. L'art de la typologie est ici (mais d'une manière générale) de choisir les critères qui conduisent à une typologie pertinente pour répondre à la question que l'on se pose.

Prenons, par exemple, la question – controversée - de la capacité d'une organisation paysanne à remplir des fonctions multiples, incluant la gestion des moyens de production, la gestion de la production, la gestion des crédits, le stockage, la commercialisation... En ce qui nous concerne plus particulièrement, le courant dominant dans la microfinance considère que la séparation des fonctions est une condition minimale et nécessaire pour assurer la viabilité financière et économique des systèmes de microfinance autogérés (considérés dans ce cas comme des OP spécialisées). Les arguments en faveur de la spécialisation sont nombreux : difficulté de combiner plusieurs métiers en même temps (exemple : de donner un crédit et en même temps de faire du conseil technique, car les risques sont trop importants), difficulté de gérer techniquement et financièrement plusieurs activités de nature très différente... D'autres soutiennent qu'il est important d'articuler étroitement les différentes fonctions. Un des arguments avancés est celui de la nécessité d'accompagner les prêts aux micro-entrepreneurs par un conseil technique pour assurer la faisabilité du projet économique. Le débat reste ouvert et la revue d'expériences diverses de systèmes financiers décentralisés oblige à nuancer les réponses :

- > d'un côté, l'expérience malheureuse de beaucoup de coopératives et/ou de groupements de producteurs mis en place par des structures para-étatiques d'encadrement de la production agricole (coopératives rizicoles dans les grands périmètres irrigués au Niger par exemple), qui remplissent toutes les fonctions, milite pour la séparation des fonctions finance et autres ;
- > d'un autre côté, on connaît des expériences de « banques » communautaires de céréales au Mali, qui offrent des services de crédits informels aux membres et qui fonctionnent tout à fait bien.

Pour dépasser le débat passionné, on peut essayer (i) d'identifier les différents types d'OP selon qu'elle assurent ou non des activités de financement, et (ii) d'analyser les liens entre ces différents types. Il est ainsi possible d'entrevoir trois types d'OP, qui entretiennent des liens plus ou moins étroits avec les activités de financement :

- les OP qui sont des institutions spécialisées de microfinancement, plus ou moins informelles, comme les tontines formées par des membres d'une même profession, ou encore les caisses villageoises d'épargne et de crédit autogérées ;
- les OP que l'on peut qualifier de mixtes, c'est à dire, qui intègrent des activités d'épargne et de crédit, à d'autres activités, et qui peuvent là aussi être plus informelles : les associations villageoises traditionnelles d'entraide, groupes de producteurs mis en place dans le cadre de programmes de développement agricole ;
- les OP qui n'exercent pas d'activités d'épargne et de crédit, mais qui peuvent avoir des liens avec des systèmes de microfinancement, en tant qu'emprunteur ou épargnant, voire même des liens plus forts lorsque les mêmes leaders sont à la tête des OP et des systèmes de microfinancement.

Il devient alors possible de reformuler la question des liens entre finance rurale et OP selon le type d'OP dont on parle, et selon le point de vue d'où l'on se place :

- > soit partir des OP de types 2 et 3 et se poser la question de quels liens ces OP ont, ou peuvent avoir avec des systèmes de microfinancement. C'est un peu dans ce sens que vont les interrogations posées par R. Chao-Beroff dans le document de synthèse de l'atelier de Ziguinchor, qui s'est tenu du 11 au 17 avril 1994 sur le thème « Rôle et place de l'épargne-crédit au sein d'une OP » : Faute de trouver dans le paysage financier des offres attractives et crédibles, les OP sont donc actuellement tentées de créer elles-mêmes leur propre système financier rural au service de leurs stratégies. Ont-elles tort ? Ont-elles raison ? Faut-il professionnaliser le OP en tant qu'opérateur économique d'un système d'épargne et de crédit ? en tant qu'opérateur technique ? »
- > soit partir des OP de type 1, et se poser la question de leur professionnalisation et renforcement, mais aussi celle de leur capacité à promouvoir des services financiers répondant aux besoins des autres OP ? à sécuriser le système financier en s'appuyant sur les OP (utiliser les OP comme des groupes de caution solidaire, mais quand est-il de leur réelle efficacité) ?

Le document publié par Inter'réseaux « organisations paysannes et rurales », propose une approche similaire du problème sur la base d'une différenciation entre « financements utilisés pour la réalisation d'activités auxquelles sont associées les OP (fonds pouvant être gérés plus ou moins directement par ces organisations) et les moyens financiers alloués directement au financement du fonctionnement de la structure, et d'activités propres à l'organisation. » « Dans le premier cas, le débat est plutôt de voir comment s'articule l'organisation avec un dispositif particulier de financement de l'agriculture, alors que le deuxième cas pose la question de l'autonomie financière de l'organisation ». Les questions posées sont alors :

- > dans le premier cas, quelle participation des OP au financement du monde rural ? faut-il mélanger les fonctions ? quelles articulations entre une organisation des producteurs classique et un système d'épargne et de crédit ?
- > dans le deuxième cas, quel financement du fonctionnement et des activités des OP (sans distinction) ? peut-on demander aux OP de payer pour tous les services d'appui dont elles ont besoin ? quelles sources de financement ? quels mécanismes de gestion ?

Beaucoup de questions. Des réflexions en cours. On observe aujourd'hui, un véritable regain d'intérêt pour la question des OP (voir tous les séminaires qui ont été organisés sur la question les deux années passées). Les questions posées par certains répondent à de véritables évolutions et préoccupations de terrain (on pense notamment aux problèmes de financement des

OP, à l'utilisation des OP comme intermédiaires entre systèmes de microfinance et la clientèle, ou encore de gouvernance des OP spécialisées dans la microfinance). Mais dans un contexte de désengagement des Etats, de libéralisation des économies, de baisse de l'aide publique au développement, dans un contexte où l'on cherche à tout prix des structures relais aux organismes étatiques et para-étatiques, ce regain d'intérêt est-il vraiment innocent ? De la même manière que l'on parle de mode pour la microfinance, on pourrait sans doute aussi parler d'une mode pour les OP. Dans tous les cas, il nous paraît important de préciser dans un premier temps l'articulation entre les deux, ce qui, ensuite, aiderait sûrement les uns et les autres à dépoussiérer et à débroussailler les débats !

Quelques éléments de références bibliographiques

Comme pour la microfinance, les références pour les OP sont nombreuses. Le mieux serait de vous renvoyer aux listes de références indiquées dans les documents suivants :

- > Dominique Gentil et Yves Fournier. 1993. « Les paysans peuvent ils devenir banquiers ? Epargne et crédit en Afrique. » Paris : édition SYROS.
- > Renée Chao-Beroff. 1994. « Les organisations paysannes et l'épargne-crédit. Dossier pour un débat » (document disponible au CIDR, BP1, 60350 Autrèches, France)
- > Daouda Diagne et Denis Pesche. 1995. « Les organisations paysannes et rurales : des acteurs du développement en Afrique sub-saharienne. » document téléchargeable à partir du site d'Inter'réseaux : <http://www.inter-reseaux.org/>
- > Mercoiret, M.R., P. Vurain, J. Berthomé, D. Gentil et P.M. Bosc. 1997. Etats désengagés, paysans engagés. Perspectives et nouveaux rôles des organisations paysannes en Afrique et en Amérique Latine. Compte-rendu de l'atelier international de Mèze, 20-25 mars 1995, CIRAD, Montpellier.
- > Banque Mondiale et la fédération des Producteurs Agricoles. 1999. Actes de l'atelier sur le renforcement du pouvoir des organisations paysannes, 28-30 juin 1999, Washington, D.C., Etats-Unis.
- > A suivre, les discussions sur les relations entre OP et financement, du groupe de travail d'Inter'réseaux sur le financement de l'agriculture (<http://www.inter-reseaux.org/>).